

## NOUS PARTICIPONS AUX GRANDS DEBATS.

### LE CLUB DES RECALES EN REACTION... EGALE EN ACTION.

Après avoir tenté de boycotter ou, pour d'autres manifesté une lippe dédaigneuse à l'égard de l'organisation par Marlène Schiappa des Etats généraux de la laïcité, ne voilà-t-il pas que les bien dotés et les bien nourris de feu l'Observatoire de la laïcité brandissent l'étendard de la contestation. Les Bianco, Cadène et consorts ont annoncé dans le Monde avec tambours et trompettes qu'ils créaient « la Vigie de la laïcité ».

Sans aller au-delà, le titre de l'organisme porte à sourire : **une vigie est une personne seule qui** en dépit d'un pouvoir d'alerte puissant ne répond pas aux nécessités d'un collectif consubstantiel du principe de laïcité. Cette vigie de la laïcité portera simplement sur ses frêles épaules « la veille, la formation et l'information ». Dianre ! La veille et l'information, pourquoi pas la liberté d'opinion a des exigences en République !

Mais en tant que centre de formation, on devine que l'organisme futur se lèche déjà les babines des opportunités législatives et règlementaires qui vont bientôt se faire jour (besoins de formations à la laïcité dans tous les étages de la République)... On est jamais trop prévoyant dans cette perspective, bien que la concurrence sur ce secteur sera féroce ! On peut espérer que le travail accompli au sein de l'Observatoire de la laïcité ne soit pas approprié de façon privilégiée par ceux qui ont eu l'honneur de diriger cette structure. A voir.

De surcroît la Vigie et notamment MM Bianco et Cadène estiment que, à l'heure actuelle « diverses relectures, en rompant son équilibre savamment dosé [...] menacent le consensus national nécessaire autour de la laïcité ».

Dans ce cas il faut préciser qui est visé et prendre préalablement le soin que les auteurs de cet avertissement ne soient pas dans le lot des diviseurs.

EGALE aurait plaisir à constater que les défenseurs de la laïcité soient homogènes : il n'en est rien. Grosso modo on observe trois catégories : les laïcards qui transforment la laïcité en idéologie parfois nationaliste ; les cléricaux laïques qui réduisent la laïcité à une forme de coexistence pacifique de sous communautés de croyances au sein de la communauté nationale ; enfin l'immense majorité des citoyens qui considèrent la laïcité comme la matrice des libertés dans le respect des lois et règles de la République.

La Vigie devrait appartenir à la deuxième catégorie étant entendu que ses premiers signataires qui, pour certains, ont des convictions religieuses affirmées continuent en se groupant ainsi « à régler des comptes ». Parmi eux il y a ceux qui n'acceptent pas la disparition de l'Observatoire de la Laïcité qui va laisser place au comité interministériel de la laïcité<sup>1</sup>. Les plus pugnaces sont ceux qui, déjà, du temps de feu l'Observatoire faisaient

---

<sup>1</sup> Décret de création du comité interministériel de la laïcité a été publié au *Journal officiel* le 5 juin 2021. Placé sous l'autorité du Premier ministre, ce comité se réunira pour la première fois le 12 juillet pour valider les premières orientations de l'action du gouvernement. En parallèle, ce texte a abrogé l'Observatoire de la laïcité, une instance créée en 2013.

obstruction à l'audition du Collectif laïque national qui représente plus de trente associations et omettaient soigneusement de mentionner EGALE parmi les interlocuteurs reconnus par le Parlement européen et la Commission européenne !

Son objectivité à géométrie variable a contribué à la disparition de l'Observatoire de la laïcité qui, par ailleurs, a conduit des travaux juridiques d'un intérêt certain.

Pour faire avancer le dispositif proposé par le Gouvernement nous espérons dans le contexte actuel comme le préconise notre dernier CA, que se crée une autorité de régulation de la laïcité dont les modalités sont à débattre avec l'Etat dans le cadre ouvert des Etats généraux de la laïcité de la ministre Schiappa.

Bernard FERRAND

Vice-Président